

TDF 2 - TROPHEE D'AMIENS METROPOLE



Tournoi de France de 2^{ème} Division

Patinoire Le Coliseum d'Amiens Métropole.

7 et 8 novembre 2009

L'Amiens Patinage Club Patinage a le plaisir d'organiser la Coupe « Trophée d'Amiens Métropole », compétition retenue au titre du Tournoi National de 2^{ème} Division.

Cette compétition se déroulera les samedi 7 et dimanche 8 novembre 2008 dans la patinoire Le Coliseum d'Amiens Métropole.

Les tournois de France 2^{ème} division sont sélectifs pour le Championnat de France 2^{ème} Division 2009/2010.

Tous les règlements de cette compétition sont conformes aux règlements nationaux en vigueur pour la saison 2009-2010 et aux règlements ISU en vigueur pour la saison 2009/2010

Catégories concernées :

Conformément au cahier des charges des compétitions du tournoi de France de 2^{ème} Division, elle s'adresse à toutes les catégories suivantes :

- _ Poussins
- _ Minimes
- _ Novices
- _ Juniors
- _ Seniors

Délai et droits d'inscription :

L'Amiens Patinage Club attire votre attention sur le nouveau délai d'inscription fixé à 6 semaines avant la compétition.

Le montant des inscriptions est fixé à 32€. Les inscriptions et leur règlement sont à adresser à l'ordre de l'APAC et devront parvenir avant le **27 septembre 2009** à l'adresse suivante :

Amiens Patinage Club (APAC) A l'attention de Mme YIANNAKI
Patinoire Le Coliseum Rue Caumartin 80000 AMIENS

A noter qu'il est possible d'effectuer des pré-inscriptions par email à l'adresse suivante : apac@amiens-patinage.com.

Les inscriptions des patineurs ne seront validées qu'accompagnées de :

- la photocopie du carnet de classement
- la photocopie de la licence compétition en patinage artistique de la saison en cours
- du montant des droits d'inscription (qui resteront acquis au club organisateur)
- des fiches de contenu de chaque programme.

REGLEMENT TECHNIQUE DU TOURNOI DE FRANCE DE 2^{ème} DIVISION

CATEGORIES D'AGE – INDIVIDUEL 2009-2010 –

Conditions de médailles - Règlement des programmes et durée des programmes.

(conformément aux règlements en vigueur pour la saison 2009/2010 – publication du 18 juin 2009 sur le site de CSNPA

– www.ffsg.org/csnpa/ rubrique règlements)

Seniors : Né(e) avant le 01 juillet 1999

Catégorie réservée aux patineurs âgés de plus de 19 ans (au 1^{er} juillet précédant la compétition)

Médaille maximum autorisée : VERMEIL DE LIBRE

PROGRAMME LIBRE

* Voir Règle ISU 520

Durée :

Messieurs : 3'30 (+/-10 s)

Dames : 3'30 (+/-10 s)

Juniors : -19 ans au 01/07 de la saison en cours - Né(e) entre le 01 juillet 1990 et le 30 juin 1993

Réservée aux patineurs âgés de moins de 19 ans (au 1^{er} juillet précédant la compétition)

Médaille maximum autorisée : ARGENT DE LIBRE

PROGRAMME LIBRE

* Voir Règle ISU 520

Durée :

Messieurs : 3'30 (+/-10 s)

Dames : 3'30 (+/-10 s)

Novices : -16 ans au 01/07 de la saison en cours - Né(e) entre le 01 juillet 1993 et le 30 juin 1996

Réservée aux patineurs âgés de moins de 16 ans (au 1^{er} juillet précédant la compétition)

Médaille maximum autorisée : BRONZE DE LIBRE

PROGRAMME LIBRE

* Voir Règle ISU 520

Durée :

Messieurs : 4'00 (+/-10 s)

Dames : 3'30 (+/-10 s)

Minimes : -13 ans au 01/07 de la saison en cours - Né(e) entre le 01 juillet 1996 et le 30 juin 1998

Catégorie réservée aux patineurs âgés de moins de 13 ans (au 1^{er} juillet précédant la compétition)

Médaille maximum autorisée : PRE-BRONZE DE LIBRE

PROGRAMME LIBRE

* Voir Règle ISU 520

Durée :

Messieurs : 3'00 (+/-10 s)

Dames : 3'00 (+/-10 s)

Poussins : 6 ans à – de 9 ans - Né(e) entre le 01 juillet 2000 et le 30 juin 2003

Cette catégorie est réservée aux patineurs âgés de moins de 9 ans (au 1^{er} juillet précédant la compétition)

Médaille exigée : Préliminaire

PROGRAMME LIBRE

* Voir Règle ISU 520

Durée :

Messieurs : 2,30 (+/-10 s)

Dames : 2,30 (+/-10 s)

